

TOUT EST « ÉTHIQUE » ... MAIS C'EST UNE ÉTHIQUE À ÉTIQUETER ?

Klara DANKOVA¹

Article history: Received 14 September 2023; Revised 15 December 2023; Accepted 31 January 2024; Available online 27 March 2024; Available print 27 March 2024.

©2024 Studia UBB Philologia. Published by Babeş-Bolyai University.



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License

ABSTRACT. *Everything Is "Ethical" ... but Do We Label Ethics?* During the 20th century, science and technology have developed remarkably, improving the quality of life for many people. However, this development, characterised by the excessive exploitation of natural and human resources, has also had negative consequences. In the 21st century, the spread of alarming news has prompted reflection on the ethical standards to be adopted in different areas of human activity, leading to the development of new practices as well as new terminology. These considerations bring us to the quest for the meaning of « éthique » in today's time. The aim of this study is to examine the meaning of the adjective « éthique », which is often used to describe new concepts in this context. The analysis, carried out on a sample of N + *éthique* combinations extracted from the *French Web 2020* corpus (*frTenTen20*) revealed that the meanings of « éthique » depend largely on the specialised field concerned. In some cases, the adjective can also be used to emphasise the absence of dishonest practices or with the intention of concealing the nature of an activity whose basic principles are often contested.

Keywords: *specialised language, terminology, neologism, ethics, French language*

REZUMAT. *Totul este "etic" ... dar este etic să etichetezi?* De-a lungul secolului XX, știința și tehnologia s-au dezvoltat în mod remarcabil, făcând posibilă ameliorarea calității vieții unui mare număr de persoane. Cu toate acestea, această dezvoltare,

¹ Klara DANKOVA est docteure en sciences linguistiques et littératures étrangères et chercheuse post-doctorale auprès de l'Università Cattolica del Sacro Cuore de Milan. Ses intérêts de recherche concernent principalement la terminologie et la lexicographie dans une perspective synchronique aussi bien que diachronique. Elle collabore au sein de l'Osservatorio di terminologie e politiche linguistiche (OTPL) et dans le projet PRIN 2020 FLATIF ; elle est membre du Réseau des terminologies des langues romanes (REALITER) et de l'Associazione italiana per la terminologia (Ass.I.Term). E-mail : klara.dankova@unicatt.it.

marcată de exploatarea masivă a resurselor naturale și umane, a avut și consecințe negative. Astfel, în secolul XXI, răspândirea unor informații alarmante a stârnit o reflecție asupra criteriilor etice care trebuie să fie adoptate în diferitele domenii ale activității umane, ceea ce a dus la dezvoltarea unor noi practici și a unei noi terminologii. Aceste considerente ne împing să ne întrebăm ce înseamnă astăzi "etica". Finalitatea acestui studiu este aceea de a analiza semnificația adjectivului "etic", utilizat adesea pentru a desemna noi concepte în acest context. Analiza, efectuată pe un eșantion de combinații N + etică extrase din corpus-ul francez *Web 2020 (frTenTen20)*, a demonstrat că semnificația termenului "etică" depinde, în mare măsură, de domeniul de specialitate vizat. În unele cazuri, adjectivul "etic" poate fi utilizat și pentru a pune în evidență absența practicilor incorecte sau cu intenția de a ascunde natura unei activități ale cărei principii de bază sunt deseori contestate.

Cuvinte-cheie: limbaj de specialitate, terminologie, neologism, etică, limba franceză

Si les avancements technologiques et scientifiques ont permis d'améliorer les performances dans tous les domaines de l'activité humaine ces dernières années, ils sont devenus aussi une source de difficultés quant à l'impact considérable des technologies sur l'environnement et la santé humaine, ce qui a mis en évidence le défi de la responsabilité envers les générations futures, tout en remettant en question les modèles traditionnels de production de biens et de services. Cette prise de conscience a entraîné un emploi abondant du concept d'éthique sans qu'il soit clairement défini en fonction de différents contextes (Belzile 2016, 30), ce qui peut être retracé en observant l'évolution de la fréquence d'emploi de l'adjectif « éthique » dans la période entre 1900 et 2019 :

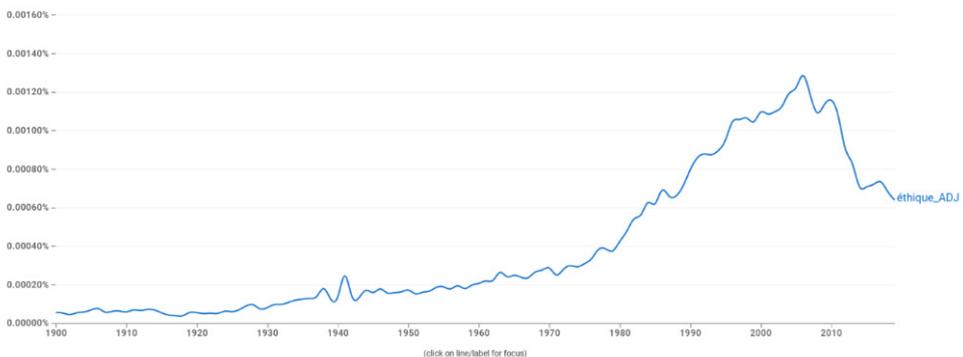


Figure 1. L'évolution de la fréquence de l'adjectif « éthique » dans Ngram Viewer de Google (1990-2019)

Le graphique montre une tendance croissante de l'emploi de l'adjectif « éthique » dans la deuxième moitié du XX^e siècle, notamment à partir des années 1980. Après avoir atteint sa valeur maximale en 2005, la fréquence d'emploi d'« éthique » diminue, tout en restant à un niveau élevé².

Pour ce qui est du contenu du concept d'éthique, il peut concerner le domaine des sciences de la vie et de la santé, mais être à la fois appliqué à tous les domaines de l'activité humaine. Plusieurs experts ne sont pas d'accord sur l'impact réel des considérations « éthiques », qui peuvent aller de l'établissement de normes comportementales à une simple prise de conscience permettant d'interroger les décisions (Sutour et Lorrain 2013, 11). Le contexte d'emploi s'avère être décisif pour le ou les sens véhiculés par « éthique » : le dépouillement d'un corpus de journaux québécois en a documenté six : le sens comportementaliste ('bon comportement'), le sens régulateur ('règles à respecter'), le sens expert ('expertise en éthique'), le sens financier ('relatif à un placement éthique'), le sens moral ('respect des valeurs sociales et de la moralité publique') et le sens réflexif ('questionnement social, réflexion critique') (Létourneau 2005, 6-7).

Actuellement, en vue de se conformer aux principes du développement durable, tout peut être « éthique » : ainsi, les consommateurs sont confrontés à une multitude d'étiquettes différentes, sans connaître vraiment la nature du concept désigné :

Aujourd'hui, on compte plusieurs dizaines de référentiels, normes, labels, etc., en lien avec la RSE et l'éthique des entreprises. Si beaucoup de ces concepts partagent très largement les mêmes principes, il est souvent difficile pour le consommateur et le salarié de se fier à ces labels (d'autant plus que des entreprises développent leur propre label) (Burger-Helmchen et Raedersdorf 2018, 187).

L'objectif de cette étude est celui d'examiner les sens que l'adjectif « éthique » recouvre ces dernières années dans différents domaines de spécialité, notamment pour ce qui est des concepts émergents. Pour ce faire, nous avons analysé les combinaisons N + *éthique* qui ont été extraites à partir du corpus *French Web 2020 (frTenTen20)* (environ 17,8 billions d'occurrences) disponible dans *Sketch Engine*³. Nous avons retenu les combinaisons qui ont le

² La diminution de la fréquence d'« éthique » ces dernières années pourrait s'expliquer par la diffusion et la connaissance des concepts concernés : au fur et à mesure que les concepts éthiques sont répandus, ceux-ci perdent en nouveauté et, par conséquent, il s'avère probablement moins nécessaire d'y avoir recours.

³ Le corpus contient plusieurs typologies textuelles, couvrant un large éventail de sujets. Les documents ont été téléchargés du web entre octobre 2019 et janvier 2021. D'un point de vue de la variation diatopique, les textes sélectionnés incluent de nombreuses variétés de la langue

statut du terme – parfois, c’est le cas des termes d’un haut degré de spécialité, tels que *réflexivité éthique* (25 occurrences) et *universalisme éthique* (24 occurrences) du domaine de la philosophie, de l’éthique et de la morale – aussi bien que celles qui pourraient se terminologiser. La sélection de ces dernières a été effectuée en vérifiant si « éthique » y fonctionne en tant qu’adjectif classifiant pouvant entrer dans la création d’unités terminologiques (Humbley 2018, 130). Nous l’avons fait en appliquant les critères proposés par Cortès (2004, 143–144), à savoir :

- l’impossibilité de la gradation de l’adjectif ;
- l’impossibilité de la prédication avec l’adjectif pour exprimer l’appartenance à une classe ;
- la négation du terme N + Adj entraînant un changement de classe ;
- la possibilité d’une reprise par l’emploi anaphorique de l’adjectif.

De plus, nous avons pris en considération l’appartenance du nom à un domaine de spécialité : ainsi, nous avons écarté, par exemple, *cadeau éthique* (165 occurrences) et *vacances éthiques* (12 occurrences), tout en gardant les expressions *produit éthique* (425 occurrences) et *voyage éthique* (90 occurrences), appartenant aux domaines moins spécialisés du commerce et du tourisme.

Les combinaisons répondant à ces critères ont été analysées en vue d’identifier les sens véhiculés par « éthique » dans les domaines concernés, tout en vérifiant leur enregistrement dans trois bases de données terminologiques : le *Grand dictionnaire terminologique* (GDT), *Termium Plus* et IATE.

Étant donné que la presse joue un rôle important dans la création de termes et dans leur diffusion (Adamo et Della Valle 2017, 22), les combinaisons absentes de ces ressources ont été considérées comme des candidats néologismes et leur emploi dans les archives du journal *Le Monde* a été examiné. Notre analyse des combinaisons N + *éthique*, notamment de celles désignant de nouveaux concepts, se propose de contribuer à la clarté terminologique dans les domaines d’intérêt. La tendance à qualifier d’éthique des concepts de presque tous les secteurs d’activité sera illustrée par l’analyse d’une série de syntagmes controversés.

française : le français parlé en Europe, au Canada et en Afrique. Pour plus d’information sur la structure du corpus, nous renvoyons à <https://www.sketchengine.eu/frtnten-french-corpus/> (27.08.2023).

1. Les sens d' « éthique » dans différents domaines de spécialité

La recherche dans le corpus *French Web 2020 (frTenTen20)* a révélé la présence de 178 921 séquences N + *éthique*⁴, formées de 5 978 combinaisons différentes. Pour limiter l'échantillon de notre analyse, nous n'avons considéré que les 1000 combinaisons les plus fréquentes⁵. Observant leur emploi en contexte et appliquant les tests syntactico-sémantiques de Cortès (2004), nous avons identifié 328 syntagmes ayant ou pouvant acquérir le statut de terme⁶. Ils ont été classés en fonction des domaines de spécialité ; ceux contenant au moins 2 termes sont présentés dans le Tableau 1.

Tableau 1. Les domaines de spécialité et le nombre de combinaisons N + *éthique* de nature terminologique

domaine	nombre de combinaisons de nature terminologique
1. philosophie, éthique et morale	103
2. gestion	63
3. commerce	38
4. mode	20
5. production agroalimentaire et alimentation	20
6. finance	18
7. travail et emploi	16
8. informatique	10
9. droit	6

⁴ La fonction *Word Sketch* de *Sketch Engine* ne permettant de repérer qu'un nombre très limité de combinaisons, celles-ci ont été identifiées à partir de la concordance obtenue par la requête CQL [tag="N.*"] [lemma="éthique"&tag="A.*"] et ensuite triées par lemme. L'expression utilisée présente une faille : elle ne permet pas d'afficher les combinaisons contenant des expansions du nom, telles que [N + Prép + N] + *éthique*, [N + Adj] + *éthique*. Néanmoins, considérant la taille du corpus et l'augmentation de la proportion du bruit, qu'une requête plus englobante pourrait entraîner, pour des raisons pratiques, nous avons décidé de restreindre notre échantillon aux seules combinaisons N + *éthique* sans expansion nominale.

⁵ La fréquence minimale correspond à 11. Cinq combinaisons les plus fréquentes – *question éthique*, *problème éthique*, *enjeu éthique*, *principe éthique*, *réflexion éthique* – ont entre 4 000 et 10 000 occurrences, correspondant à environ 18% des occurrences obtenues.

⁶ Parmi les combinaisons non terminologiques, nous avons remarqué la présence de nombreuses expressions métaphoriques, comme *frontière éthique*, *faillite éthique*, *fossé éthique*, *rempart éthique* et *frein éthique*, et l'emploi de l'adjectif « éthique » dans des noms propres, tels que celui de la marque *Peau éthique* ou de l'initiative *Printemps Éthique de Nice*.

domaine	nombre de combinaisons de nature terminologique
10. santé	5
11. tourisme	5
12. communication	4
13. recherche scientifique	4
14. bâtiment	2
15. traduction	2
16. sport	2

Le domaine le plus représenté est celui de la philosophie, de l'éthique et de la morale (103 combinaisons), suivi par la gestion (63 combinaisons) et le commerce (38 combinaisons). Les autres domaines significatifs sont ceux incluant au moins 10 combinaisons N + *éthique*, notamment la mode (20 combinaisons), la production agroalimentaire et l'alimentation (20 combinaisons), la finance (18 combinaisons), le travail et l'emploi (16 combinaisons) et l'informatique (10 combinaisons). Les combinaisons appartenant à d'autres domaines sont nettement moins nombreuses : 31 ont été attribuées aux domaines 9 – 16 (ex. le droit, la santé, le tourisme⁷) ; les autres, au nombre de 10, figurent dans leurs propres domaines : *politique éthique, économie éthique, guerre éthique, science éthique, littérature éthique, langage éthique, écologie éthique, art éthique, musique éthique, diplomatie éthique*.

Partant de la classification proposée par Létourneau (2005), nous avons analysé les sens d'« éthique » dans les combinaisons repérées, en nous concentrant sur les domaines les plus significatifs. Parmi ceux-ci, celui de la philosophie, de l'éthique et de la morale a une position spécifique, car l'adjectif « éthique » y est utilisé dans ses acceptions principales, à savoir 'qui concerne la morale' et 'conforme à l'éthique, en tant qu'ensemble des valeurs, des règles morales propres à un milieu, une culture, un groupe' (Petit Robert 2023).

Presque tous les syntagmes identifiés sont des termes, dont le contenu conceptuel peut changer en fonction de la théorie considérée. Certains sont étroitement liés au théoricien qui les avait développés : c'est le cas de *preuve éthique* d'Aristote, de *diffraction éthique* de Saulus et de *différenciation éthique* de Foucault. Il y a également des expressions plus récentes et moins répandues, telles que *désobéissance éthique* (65 occurrences), apparue en 2010 dans l'ouvrage d'Élisabeth Weissman pour désigner « l'action de résistance, personnelle ou collective, de salariés ou de citoyens, qui s'opposent à des lois, des règlements, mais aussi à des injonctions et des normes imposées, au nom de leur éthique

⁷ Pour l'ensemble de ces domaines, nous renvoyons au Tableau 1.

professionnelle et citoyenne » (Refalo 2011). En dépit d'un nombre très élevé de termes du domaine, les bases de données terminologiques en recensent seulement une partie minimale (10 termes sur 103) : enregistrés sans faire référence à une théorie spécifique, ces termes désignent des concepts de base, dont *conscience éthique*, *pensée éthique* et *intention éthique*.

Dans cette étude, nous nous concentrons sur les autres domaines, dans lesquels « éthique » acquiert souvent des sens spécifiques, dépendant d'un ensemble de normes en matière d'éthique qui doivent être respectées. Parmi ceux-ci, le domaine de la gestion joue un rôle de premier plan, car c'est grâce aux décisions stratégiques et opérationnelles prises par le manager qu'une société peut fonctionner de manière éthique⁸. Les sens couverts par l'adjectif « éthique » dans ce domaine sont donc dérivés du concept qui représente le point d'arrivée d'une gestion éthique, à savoir l'*entreprise éthique*. Partant de la responsabilité sociale de l'entreprise, prise en compte à partir des années 1970, une entreprise éthique d'aujourd'hui est celle qui est gérée en considérant trois sphères de son impact : les collaborateurs de l'entreprise, l'environnement et la communauté locale. La sphère des collaborateurs concerne les conditions de travail favorables : les salaires convenables et identiques pour les hommes et les femmes, l'absence du travail des enfants, la sécurité du lieu de travail, etc. La prise en considération de l'environnement inclut différentes actions pour limiter son propre impact négatif, notamment pour ce qui est de l'empreinte carbone et de la quantité des déchets ; celles-ci sont mises en œuvre en fonction du caractère de l'activité professionnelle : dans le domaine de la restauration, par exemple, les entreprises éthiques s'engagent à utiliser des produits issus de l'agriculture durable. Enfin, l'impact sur la communauté locale est considéré par rapport aux profits de l'entreprise ; il est évalué, entre autres, en termes des emplois créés, des salaires distribués, du paiement des impôts et des taxes locales, etc. (Burger-Helmchen et Raedersdorf 2018, 186–187).

Une gestion est considérée comme éthique si son objectif est de maximiser les efforts pour améliorer la réalisation des toutes les activités de l'entreprise avec une attention particulière à son influence dans les trois sphères citées : le caractère « éthique » d'une entreprise peut donc se présenter à des niveaux assez variables. L'analyse des combinaisons N + *éthique* de ce domaine a révélé plusieurs sens d'« éthique » – comportementaliste, moral, régulateur aussi bien qu'expert – qui concourent à rendre compte des différents aspects d'une gestion éthique. Les sens comportementaliste et moral sont

⁸ Une gestion éthique concerne aussi d'autres entités, dont les institutions d'état, les organisations à but non lucratif et les établissements de recherche. Cependant, c'est la régulation dans le secteur entrepreneurial qui permet d'améliorer le plus la qualité de vie sur notre planète. C'est pour cette raison que nous faisons référence principalement aux établissements de production de biens ou de services.

véhiculés surtout dans les syntagmes désignant l'infrastructure (*entreprise éthique, filière éthique, relation éthique*), les pratiques (*leadership éthique, management éthique, délibération éthique*) et les résultats des pratiques (*performance éthique, prime éthique, sûreté éthique*⁹), tandis que les sens régulateur et expert sont présents typiquement dans les combinaisons se référant aux moyens de contrôle, d'évaluation et de soutien relatifs à une gestion éthique. Ces syntagmes désignent surtout les entités responsables (*conseil éthique, cellule de soutien éthique, ligne d'assistance éthique*), les actions (*audit éthique, alerte éthique*¹⁰, *vigilance éthique*) et les documents, qui évaluent les pratiques (*certificat éthique, avis éthique, autorisation éthique*) ou en fixent des règles (*charte éthique, code éthique, guide éthique*). Sur 63 combinaisons identifiées, 14 (22 %) sont enregistrées dans une base de données terminologique : à l'exception de *mur éthique* – une expression métaphorique utilisée pour parler du procédé de cloisonnement de l'information, mis en place pour prévenir les conflits d'intérêts (*Termium Plus*) –, elles désignent des concepts assez génériques, dont *norme éthique, examen éthique* et *relation éthique*.

L'adjectif « éthique » figure fréquemment aussi dans les syntagmes appartenant au secteur du commerce : mis à part le domaine de la philosophie, de l'éthique et de la morale, ils représentent 16% des combinaisons retenues. Ce domaine inclut tout un réseau d'acteurs, allant des entreprises productrices à leurs fournisseurs, des commerçants aux consommateurs, dont les activités sont pratiquées en respectant les règles du bon comportement propres au domaine, tout en promouvant les valeurs sociales et morales. Dans ce panorama, « éthique » recouvre les sens comportementaliste et moral, qui font référence, plus spécifiquement, au contenu du concept de *commerce éthique*. Celui-ci se distingue du *commerce équitable*¹¹ par l'accent mis sur la responsabilité

⁹ *Prime éthique* désigne ici la partie de la performance financière d'une entreprise éthique qui dépasse celle atteinte moyennement par les entreprises non éthiques du secteur (<https://groupephilia.com/fr/articles/quand-lethique-participe-a-la-croissance-economique-des-organisations/>; 27.08.2023); le concept de *sûreté éthique* exprime « un état obligé de protection et conservation tel qu'une "entité organisée" peut démontrer par une assurance raisonnable que ses valeurs, ses objectifs, son intégrité, son image, sa réputation ne sont pas affectés ou ne peuvent pas l'être par des menaces et dangers, matériels et immatériels, venant de pratiques et conduites non-éthiques, individuelles ou collectives » (Joras 2011, 53–54).

¹⁰ *Alerte éthique* est défini dans IATE comme « révélation par le salarié d'une entreprise ou par toute personne en relation avec celle-ci d'irrégularités dont ils ont eu connaissance, et qui portent atteinte à leurs intérêts propres, à ceux de l'entreprise ou à ceux de tiers ».

¹¹ *Le commerce équitable* vise à instaurer des relations commerciales justes sur le plan international – notamment pour ce qui est de la collaboration avec des pays en voie de développement – en s'engageant à respecter cinq principes de base : 1) l'attribution d'une rémunération convenable aux producteurs, 2) le refus du travail des enfants et de toute forme de travail forcé, 3) l'établissement de partenariats économiques durables, 4) la protection de l'environnement, 5) l'approvisionnement en produits de qualité (Joyeau et Robert-Demontrond, 2005).

sociale des entreprises, qui se traduit par le respect des droits du travail et de la personne ; ainsi, les entreprises participant au commerce éthique garantissent, par exemple, la liberté syndicale et l'absence de pratiques discriminatoires au travail (Joyeau et Robert-Demontrond, 2005). Les syntagmes N + *éthique* du domaine commercial dénomment notamment les moyens utilisés (*label éthique, prix éthique, marketing éthique*), les pratiques (*dropshipping éthique, achat éthique, consommation éthique*), les acteurs impliqués (*fournisseur éthique, consommateur éthique, partenaire éthique*) et les produits (*robot éthique, cosmétique éthique, électricité éthique*). Relativement à ceux-ci, l'apport sémantique de l'adjectif « éthique » – dans le sens 'issus d'une production respectant les normes du bon comportement, les valeurs sociales et morales' – dépend largement du type de produit concerné¹². Considérons à ce propos le cas de *pétrole éthique*, une expression apparue dans le contexte canadien suite à l'ouvrage *Ethical Oil* d'Ezra Levant (2010) : visant à promouvoir l'exploitation du pétrole de l'Alberta, l'auteur le présente comme un produit éthique, en comparaison à celui provenant des pays gouvernés par des régimes antidémocratiques, notamment ceux du Moyen-Orient (Boily 2012, 18). Les détracteurs de cette conception avancent que même si au Canada la chaîne de production respecte les droits de l'homme et de travail, l'exploitation du pétrole est gérée par de grandes compagnies qui visent, avant tout, le profit : leur impact sur l'environnement n'est donc pas du tout négligeable¹³. Les bases de données terminologiques enregistrent seulement 6 syntagmes sur 38 : *produit éthique, consommation éthique, label éthique, consommateur éthique, marketing éthique*¹⁴ et *marché éthique*. Analysant leurs définitions¹⁵, nous avons remarqué que dans le cas des quatre premières unités terminologiques, le respect des valeurs sociales est combiné au critère du respect des normes environnementales. Dans le domaine commercial, « éthique » est donc lié au respect des règles de bon comportement, mais l'interprétation de ces règles peut varier considérablement.

Le domaine de la mode, si considéré en tant que sous-domaine du commerce, est caractérisé par un impact significatif sur l'environnement naturel et social, d'où une diffusion importante des labels valorisants contenant l'adjectif « éthique », dans ce cas aussi avec les sens comportementaliste et moral. Les vingt syntagmes repérés s'articulent autour du concept de la *mode éthique*,

¹² Considérant les spécificités de la production agroalimentaire, nous avons rangé ses produits dans une catégorie à part.

¹³ <https://www.journaldemontreal.com/2015/01/26/qui-se-souvient-du-petrole-ethique> (27.08.2023).

¹⁴ Le terme *marketing éthique*, recensé dans le GDT comme équivalent de *marketing social* et *mercatique sociale*, se distingue, car il n'est pas défini dans le cadre de la commercialisation des produits des entreprises à but lucratif : son objectif est celui de promouvoir les programmes humanitaires ou des comportements de responsabilité sociale.

¹⁵ *Marché éthique* est enregistré dans *Termium Plus* sans aucune définition.

défini sur la base du respect des principes du commerce équitable et en mettant en avant la conscience sociale de la production (*Termium Plus*) ou, de manière plus large, comme une *mode équitable* ou *responsable*, donc sans une attention particulière aux valeurs sociales (GDT, IATE). L'analyse a révélé la présence des combinaisons N + *éthique* désignant des matières (*tissu éthique, fibre éthique, or éthique*), des produits (*vêtement éthique, joaillerie éthique, chaussure éthique*), des concepts liés à la production (*design éthique, création éthique, créateur éthique*) aussi bien qu'à la commercialisation (*marque éthique, collection éthique*). Pour ce qui est des produits, nous n'avons retenu que les expressions désignant des catégories principales, incluant un ensemble des produits dont la fabrication et la distribution exigent essentiellement le respect des mêmes principes éthiques¹⁶. Consultants les bases de données terminologiques, nous avons observé qu'à l'exception de *mode éthique*, les expressions N + *éthique* du domaine n'y sont pas recensées.

Dans le domaine de l'agroalimentaire et de l'alimentation, « éthique » véhicule principalement le sens moral. Les expressions repérées sont au nombre de 20 ; elles désignent notamment des concepts relatifs à la production (*élevage éthique, abattage éthique, animal éthique*), aux produits (*café éthique, chocolat éthique, vin éthique*) et aux régimes alimentaires (*végétarien éthique, végétarisme éthique, véganisme éthique*). Dans les cas des produits d'origine animale, le sens moral d'« éthique » est lié à la question du traitement des animaux, un aspect de plus en plus important pour les consommateurs responsables¹⁷ : un *élevage éthique*, par exemple, est effectué de manière respectueuse de l'animal, c'est-à-dire, principalement, dans son environnement naturel et en se souciant de son état physique et mental¹⁸.

Un autre concept ayant au centre le bien-être animal est celui de *végétarien éthique* : il s'agit d'une personne qui – sous l'influence des informations sur la maltraitance des animaux lors de l'élevage, le transport et aussi l'abattage – refuse de manger de la viande. Pour les *végétariens éthiques*, manger de la viande est un acte moralement condamnable : ils diffèrent ainsi des autres végétariens, qui ne mangent pas de la viande pour d'autres raisons, parmi lesquelles les préférences personnelles du goût ou la quête d'une alimentation plus saine¹⁹.

La question d'un comportement éthique revêt un rôle crucial aussi dans le domaine de la finance : plus spécifiquement, des critères complexes sont appliqués en vue de choisir un *investissement* ou *placement éthique*, ou bien celui

¹⁶ Ainsi, nous avons retenu, par exemple, *vêtement éthique*, en excluant des concepts plus spécifiques, tels que *lingerie éthique, jean éthique, robe éthique*.

¹⁷ Le *traitement éthique des animaux* est aussi le seul terme enregistré dans une des bases de données terminologiques consultées (*Termium Plus*).

¹⁸ <https://www.fermeduplateau.fr/animaux/elevage-ethique-cest-pour-demain/> (27.08.2023).

¹⁹ https://www.lemonde.fr/livres/article/2011/04/07/apologie-du-carnivore-de-dominique-lestel_1504144_3260.html (27.08.2023).

qui est sélectionné tenant compte non seulement de la rentabilité financière, mais aussi des valeurs sociales et morales (GDT, *Termium Plus*). Il ne faut pas confondre ce concept avec celui de *placement ESG*, un concept plus générique, incluant tous les placements respectant les normes environnementales, sociales et de gouvernance : tandis qu'un *placement ESG* se limite à considérer les facteurs sociaux, tels que la santé et la sécurité au travail, la liberté civile ou les droits de la personne, un *placement éthique* est effectué sur la base des valeurs et convictions personnelles. Ainsi, un *investisseur éthique* est celui qui décide d'exclure les entreprises opérant dans des secteurs qui ne sont pas conformes à son code éthique, par exemple, les armes, les jeux de hasard ou les combustibles fossiles²⁰. Dans ce domaine, nous avons repéré 18 syntagmes N + *éthique*, qui peuvent être classés en trois catégories principales : les acteurs (*banque éthique, investisseur éthique, fonds éthique*), les pratiques (*placement éthique, exclusion éthique, filtre éthique*) et les instruments (*compte éthique, capital éthique, patrimoine éthique*).

L'adjectif « éthique » y est utilisé presque exclusivement dans son sens financier, ou bien 'relatif à un placement éthique', incluant tous les autres sens identifiés par Létourneau (2005). La seule exception est constituée par *monnaie éthique*, une expression qui désigne une monnaie dont l'objectif principal est celui de favoriser les circuits courts, la consommation locale et la cohésion sociale²¹. S'agissant d'un secteur dont les enjeux éthiques sont largement débattus, ses concepts principaux – notamment *banque éthique, fonds éthique, placement/ investissement éthique, épargne éthique, investisseur éthique* – sont déjà enregistrés dans des ressources terminologiques.

Un autre domaine dans lequel la prise en considération des aspects éthiques a engendré de nouvelles expressions est celui du travail et de l'emploi. Les 16 combinaisons N + *éthique* que nous avons identifiées concernent les acteurs impliqués (*délégué éthique, conseiller éthique, responsable éthique*), les pratiques (*recrutement éthique, résistance éthique, créativité éthique*) et les conditions du travail (*souffrance éthique, environnement éthique, obligation éthique*) ; l'adjectif « éthique » y couvre surtout les sens moral, comportementaliste et expert. Pour l'instant, seulement trois termes de base sont enregistrés dans une base de données terminologique, à savoir *Termium Plus* : *obligation éthique, climat éthique, environnement éthique*. Considérant l'importance de ce domaine pour les citoyens, nous pouvons supposer qu'avec le temps, leur nombre augmentera considérablement.

Enfin, l'adjectif « éthique » véhicule des sens spécifiques aussi dans le domaine de l'informatique. Au nombre de 10, les syntagmes N + *éthique*

²⁰ <https://www.sunlife.ca/fr/placements/5-questions-sur-les-placements-ethiques/> (27.08.2023).

²¹ <https://www.dhnet.be/regions/bruxelles/2019/03/21/la-zinne-monnaie-ethique-et-citoyenne-debarque-a-bruxelles-521V5TAYGFAYJFBMIRK2FU07RE/> (27.08.2023).

désignent essentiellement des instruments ([*site*] *web éthique*, *algorithme éthique*, *IA éthique*), des pratiques (*hacking/ piratage éthique*) et des acteurs impliqués (*hacker/ hackeur/ pirate éthique*). L'adjectif « éthique » y est utilisé dans le sens moral, qui, dans le cas des expressions *hacking/ piratage éthique* et *hacker/ hackeur/ pirate éthique* se traduit en tant que 'ayant une bonne intention' : les *pirates éthiques* sont des spécialistes en sécurité informatique qui simulent une intrusion dans les systèmes informatiques d'une organisation dans le but d'en identifier des points de faiblesse (IATE). Dans ce cas, l'adjectif « éthique » exprime une négation relative de la base *pirate/ hackeur* ou *piratage/ hacking* ; il pourrait être remplacé par *faux* (*faux pirate/ piratage*) ou *simulé* (*piratage simulé*). Les deux concepts sont enregistrés dans une des ressources terminologiques consultées, à côté de celui désigné par le terme *IA éthique*.

1.1. Les sens d'« éthique » : cas particuliers

Nous avons observé que dans le cas de plusieurs expressions N + *éthique*, l'adjectif véhicule principalement le sens comportementaliste ou bien le respect des règles du bon comportement, propres au domaine concerné. Il est intéressant de noter que certains de ces concepts – contrairement à ce que l'on pourrait penser – ne sont pas définis par le respect de quelques conditions éthiques supplémentaires : le *dropshipping éthique*, par exemple, correspond au *dropshipping* standard, ou bien à l'activité par laquelle une personne (*dropshipper*) commercialise les produits d'un fournisseur en ligne, sans les posséder réellement. L'expression est née probablement à cause du fait que dans ce domaine, la plupart des *dropshippers* sont malhonnêtes²². Ce sens de 'effectué en respectant les normes standards' ou 'effectué en ne trompant pas le consommateur' est présent notamment dans les expressions N + *éthique* du domaine de la communication, de plus en plus influencé par la diffusion des fake news : *journalisme éthique* (84 occurrences), *information éthique* (29 occurrences), *publicité éthique* (15 occurrences), *presse éthique* (12 occurrences). Dans ces cas, il semble que le besoin d'introduction de ces expressions soit lié à l'accroissement de la méfiance des consommateurs envers les producteurs et les prestataires des services.

De manière plus générale, dans les syntagmes N + *éthique*, il est possible de reconnaître une combinaison – spécifique pour chaque domaine – des six sens d'« éthique », identifiés par Létourneau (2005). Pour ce qui est des expressions qui font exception, nous avons noté notamment *médicament éthique* (52

²² « Si plusieurs personnes parlent du dropshipping éthique, c'est parce que certains dropshippers ne respectent pas les règles du commerce. Ce point consiste à respecter les commandes des clients qui payent en vue de l'achat d'un produit, car certaines personnes malhonnêtes en font une arnaque. D'où la question sur l'éthique du dropshipping. Faire du dropshipping Ethique revient donc à faire votre activité en toute légalité et en faisant preuve de bonne foi et d'honnêteté. » (<https://businessdynamite.xyz/dropshipping/dropshipping-ethique/> ; 27.08.2023).

occurrences), *dumping éthique* (16 occurrences) et certaines expressions du domaine de l'informatique. Le premier terme – *médicament éthique* – appartient au domaine de la santé ; il ne désigne pas un médicament fabriqué en respectant les normes éthiques, mais celui qui est délivré sur prescription médicale, par opposition à un *médicament en vente libre* (Petit Robert 2023). Dans *dumping éthique*, une expression métaphorique du domaine de la recherche scientifique, « éthique » exprime 'dans le domaine de l'éthique' : ainsi, un *dumping éthique* n'est pas un dumping effectué avec une bonne intention, un « bon dumping » ; au contraire, la réalité désignée – l'exportation des pratiques de recherche considérées dans un pays comme inacceptables dans un autre pays, généralement en voie de développement, où les règlements concernant la recherche scientifique ne sont pas si stricts²³ – n'est pas tout à fait éthique. Dans le domaine de l'informatique, « éthique » dans *hacking/ piratage éthique*, *hacke(u)r/ pirate éthique* exprime l'idée d'une simulation : il ne s'agit pas d'un piratage, mais d'un procédé légal, qui simule l'action des pirates informatiques pour aider l'entreprise à s'en protéger.

2. N + *éthique* : quelques expressions controversées

Parmi les expressions repérées, nous avons remarqué des combinaisons qui – en fonction de la conviction personnelle de chacun – peuvent paraître assez paradoxales, car la dénomination désigne une pratique qui ne peut pas être considérée nécessairement « éthique » de par sa nature même²⁴. Il s'agit, tout d'abord, d'actions telles que la chasse et l'abattage qui, indépendamment de la modalité d'exécution, ont pour résultat la mort d'un animal. Les partisans d'une *chasse éthique* (17 occurrences) affirment qu'il s'agit d'une chasse qui est effectuée de manière respectueuse de la nature ; le code de conduite d'un *chasseur éthique* prévoit, entre autres, les connaissances concernant les règlements en matière, l'écologie, l'état de la population dans la zone concernée et les caractéristiques de l'animal concret à abattre²⁵.

En France, la question a été débattue récemment avec la *Proposition de loi pour une chasse plus respectueuse de la nature et de ses usages* (n. 535) déposée le 29 novembre 2022²⁶ : mettant en évidence les accidents de chasse ayant entraîné la mort ou de graves blessures de personnes, la proposition vise à la limiter considérablement, en l'interdisant, par exemple, pendant les vacances scolaires,

²³ <https://cordis.europa.eu/article/id/125283-how-to-achieve-the-highest-ethical-standards-in-scientific-research/fr> (27.08.2023).

²⁴ À l'heure actuelle, ces syntagmes ne sont pas enregistrés dans une des trois ressources terminologiques considérées.

²⁵ <https://www.crossontarget.ca/la-chasse-thique> (27.08.2023).

²⁶ https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/116b0535_proposition-loi (27.08.2023).

tout en dénonçant les pratiques les plus cruelles, dont la chasse à courre. Considérant la chasse « une activité dangereuse et meurtrière qui génère une violence que notre société ne devrait plus tolérer »²⁷, les militants rejettent toute possibilité de la mise en place d'une *chasse éthique*. Ce n'est pas le cas pour les partisans de la chasse visant les animaux en surpopulation : réduisant leur nombre, le chasseur pratique selon eux une *chasse éthique*, car son activité a des effets positifs soit sur la nature, soit sur les humains. Néanmoins, cet argument est réfuté par les défenseurs du bien-être animal, mettant en évidence qu'il existe d'autres moyens pour réduire la population d'un animal, dont leur stérilisation²⁸. D'autre part, il y a également de nombreux défenseurs de la chasse classique, qui la considèrent surtout comme une tradition culturelle qui mérite d'être sauvegardée. Cherchant à réconcilier les deux parties opposées, le concept de la *chasse éthique* se présente comme une possible solution, un compromis permettant de protéger cette partie du patrimoine culturel, tout en adoptant un comportement plus responsable envers les animaux.

Le traitement plus respectueux des animaux est au cœur de l'autre concept émergent – l'*abattage éthique* (12 occurrences) – correspondant à un abattage « sans cruauté », c'est-à-dire effectué en limitant le plus possible le stress et la souffrance des animaux. Ce concept concerne le traitement de l'animal avant l'abattage (l'acheminement, l'hébergement), aussi bien que lors de l'abattage même (l'immobilisation, l'étourdissement). Il peut être mis en place en apportant une série de changements aux abattoirs classiques et en ayant recours à de nouvelles technologies²⁹. Une solution intéressante est représentée par l'introduction des abattoirs mobiles, dont ceux de l'entreprise *Bœuf éthique*, qui – en passant d'une ferme à l'autre – permettent de limiter le stress d'acheminement des bovins³⁰. Toutefois, pour ses adversaires, parmi lesquels notamment les militants végans, le concept de l'*abattage éthique* demeure inacceptable et contradictoire, car il mène, de toute façon, à la mort de l'animal³¹.

Les revendications des défenseurs des animaux sont à l'origine de *La Boucherie Éthique*, un documentaire fictif ayant pour objectif de sensibiliser les consommateurs sur l'exploitation des animaux dans l'industrie agroalimentaire, motivée, selon les auteurs, seulement par le « plaisir gustatif ». Pour démontrer

²⁷ <https://www.slate.fr/story/238310/chasse-ethique-respectueuse-nature-chasseurs-proposition-loi-eelv-accidents-morts-opposition-traditions> (27.08.2023).

²⁸ https://plus.lapresse.ca/screens/ec707306-5381-41a6-83b8-750fb132057e%7C_0.html (27.08.2023).

²⁹ <https://fr.worldanimalprotection.ca/notre-travail-2/animaux-delevage/labattage-sans-cruaute-pour-attenuer-la-souffrance-animale>; <https://www.senat.fr/leg/pp19-254.html> (27.08.2023).

³⁰ <https://www.humanite.fr/societe/abattoirs/un-jour-avec-emilie-janin-et-son-abattoir-mobile-738980> (27.08.2023).

³¹ <https://www.marianne.net/societe/holocauste-deportation-cette-militante-antispeciste-associe-l-abattage-la-shoah> (27.08.2023).

que la viande ne peut jamais être « éthique », car elle provient toujours de la souffrance des animaux, les auteurs du documentaire adoptent une position adverse : ils présentent la naissance d'une *boucherie éthique*, mise en place par un éleveur responsable cherchant à produire de la viande sans tuer ni faire souffrir des animaux. Sa solution consiste dans un prélèvement chirurgical des parties des animaux destinées à l'alimentation, qui sont ensuite remplacées par des prothèses artificielles ; grâce à cette technologie, l'éleveur soutient que les animaux peuvent continuer à vivre de longues années de bonheur. Faisant référence à un emploi parfois excessif et fonctionnel de l'adjectif « éthique », dans *boucherie éthique*, les auteurs l'utilisent de manière ironique et provocatrice, pour mettre en relief la contradiction de la juxtaposition de deux concepts³².

Un autre domaine dans lequel l'emploi de l'adjectif « éthique » est souvent discuté est celui de la santé, notamment pour ce qui est de nouvelles technologies entraînant une intervention invasive dans le corps humain. Dans notre corpus, nous avons remarqué le cas de *GPA éthique* (126 occurrences). La GPA ou la *gestation pour autrui* consiste dans l'acceptation de la part d'une femme (*mère porteuse*) de porter une grossesse à la demande d'autres personnes, pour leur remettre l'enfant après sa naissance. S'agissant d'un sujet sensible concernant la vie humaine, les opinions sur la nature « éthique » de la GPA divergent considérablement.

En France³³, où la pratique est interdite³⁴, cette question fait l'objet de nombreux débats. Les partisans d'une approche éthique de la GPA la présentent comme « un don », effectué par une femme généreuse, qui a envie d'aider un

³² <https://usbeketrica.com/fr/article/boucherie-ethique-docu-fictif-pour-defenseurs-de-la-cause-animale> (27.08.2023).

³³ Les occurrences de l'expression *GPA éthique* ont été extraites à partir des sites des médias, des associations ou des blogs publiés dans le contexte français. Pour ce qui est de son usage au Canada, la recherche "gpa éthique" site:ca sur Google (7 septembre 2023) n'a donné que 8 résultats, portant sur les sites où *GPA éthique* figure dans des témoignages concernant cette pratique. Au Canada, la *gestation pour autrui* (GPA) – ou *maternité pour autrui* (GDT, *Terminium Plus*), *maternité de substitution* (GDT), *maternité de substitution génétique*, *maternité génétique* (*Terminium Plus*) – est une pratique légale, qui peut être adoptée, sous certaines conditions, dans toutes les provinces du pays. La loi fédérale fixe l'âge minimal d'une mère porteuse à 21 ans et prévoit une interdiction de toute sorte de rétribution des acteurs impliqués ; la seule transaction financière autorisée concerne le remboursement de certaines dépenses engagées par la mère porteuse (Conseil du statut de la femme 2023, 3-4). À partir du 31 mai 2023, un cadre précis de la GPA a été adopté au Québec : les décisions relatives à la grossesse relèvent exclusivement de la compétence de la mère porteuse, qui est autorisée de résilier, unilatéralement et à tout moment, le contrat (<https://www.genethique.org/quebec-lassemblee-nationale-adopte-une-loi-sur-la-gpa/>; 07.09.2023).

³⁴ L'interdiction a été introduite par la loi n. 94-653 du 29 juillet 1994 relative au respect du corps humain qui stipule que « toute convention portant sur la procréation ou la gestation pour le compte d'autrui est nulle » (art. 16-7).
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000549619> (27.08.2023).

couple, qui ne peut pas, pour différentes raisons, avoir des enfants³⁵. Le désir d'une femme qui souhaite porter l'enfant pour d'autres personnes est à la base de l'une des premières conceptions de *GPA éthique*, proposée par la philosophe Élisabeth Badinter : le rôle du premier plan dans le processus – caractérisé par le bénévolat de toutes les parties – a la mère porteuse ; c'est elle qui choisit les *parents d'intention* et, après la naissance de l'enfant, elle peut décider de le garder. Une femme qui veut se proposer pour une *GPA éthique* ne peut le faire qu'une seule fois, elle devrait avoir moins de 35 ans, être en bonne santé, avoir déjà eu ses propres enfants et sa condition sociale ne doit pas faire penser à un intérêt de nature financière (Segalen 2017, 62). Toutefois, les principes d'une *GPA éthique* sont encore relativement vagues : les chercheurs qui l'admettent la définissent principalement par l'absence d'une rétribution financière des mères porteuses (Segalen 2017, 58–61), tout en reconnaissant leur droit au remboursement des frais liés à la grossesse (ex. les consultations médicales, les vêtements de maternité, etc.) (Merchant 2012, 187). Le débat public sur la bioéthique, organisé en 2018 par le CCNE (Comité consultatif national d'éthique), montre qu'une grande partie des citoyens français ne sont pas favorables à cette pratique. Selon le rapport de synthèse, l'existence d'une *GPA* de nature « éthique » est considérée comme inacceptable surtout au regard de l'intérêt de l'enfant : celui-ci n'est pas un objet qui pourrait être « donné » et, en plus, toute forme de *GPA* entraîne son abandon³⁶. Les adversaires de cette pratique dénoncent aussi l'exploitation de la femme et sa réduction à un objet ; selon eux, l'adjectif « éthique » est utilisé comme complément de la *GPA* surtout pour soulager la conscience des personnes impliquées. Lisons ce commentaire écrit dans *La Croix*³⁷ :

comment parler de « GPA éthique », alors que ce marché consiste à fabriquer des êtres humains par contrat, sur commande, (le plus souvent) contre de l'argent. La vente d'enfant n'est ni légale, ni morale ; l'appeler « GPA éthique » ne la rend pas acceptable. [...] L'adjectif [éthique] n'est utilisé que comme un joli paravent, mis là pour dissimuler la réalité sordide de l'exploitation. Dénuée de sens par elle-

³⁵ <https://www.lamaisondesmaternelles.fr/article/qu-est-ce-qu-une-gpa-ethique>

³⁶ <https://www.vie-publique.fr/eclairage/18636-gestation-pour-autrui-gpa-queles-sont-les-evolutions-du-droit#les-questions-%C3%A9thiques-autour-de-la-gpa> (07.09.2023); Comité consultatif national d'éthique. 2018. *États généraux de la bioéthique. Rapport de synthèse*. Les Ulis : EDP Sciences.

https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/184000352.pdf (07.09.2023).

³⁷ <https://www.lamaisondesmaternelles.fr/article/qu-est-ce-qu-une-gpa-ethique> ; <https://www.la-croix.com/Debats/seule-approche-ethique-GPA-consiste-linterdire-labolir-2022-01-04-1201193098> (27.08.2023).

même, l'expression « GPA éthique » désigne en revanche clairement le sentiment d'impunité des clients, notamment de ceux que leur richesse et leurs réseaux protègent³⁸.

Les initiatives des associations promouvant ou contestant ces pratiques aussi bien que leur régulation de la part de l'État animent les discussions sur la possibilité de l'adoption d'une approche responsable dans différents contextes. Ainsi, de nouvelles combinaisons N + *éthique* censées désigner une forme « éthique » d'une pratique sont introduites et argumentées : définies de manière floue et variable, en éliminant, en général, l'aspect le plus problématique de la pratique concernée, ces expressions ont pour objectif principal d'encourager de nouvelles approches, en les distinguant clairement de celles qui – effectuées de manière traditionnelle ou sans aucune régulation – sont considérées, sous plusieurs aspects, contraires à l'éthique.

3. Les caractéristiques principales d'une terminologie « éthique » émergente

Plusieurs expressions N + *éthique* recensées n'ont pas de statut terminologique : leur éventuelle terminologisation dépendra, principalement, de l'évolution des attitudes de la société – notamment pour ce qui est des concepts controversés –, de l'évolution de la législation en matière et de la consolidation d'une définition.

Composé de sources variées, dont plusieurs créées par des non-experts, notre corpus fournit des données intéressantes sur l'usage en cours de ces expressions. Néanmoins, il ne permet pas de distinguer les syntagmes isolés ou utilisés par un groupe restreint de ceux qui, potentiellement, pourraient devenir des termes. Pour ce faire, en nous limitant aux expressions N + *éthique*, qui sont actuellement absentes des trois ressources terminologiques consultées et qui n'appartiennent pas au domaine de la philosophie, de l'éthique et de la morale (184 expressions³⁹), nous avons vérifié leur présence dans les articles du journal *Le Monde*, publiés entre le 1^{er} octobre 2019 et le 31 juillet 2023. Dans cette période, choisie en vue de couvrir toute la fenêtre temporelle du corpus

³⁸ <https://www.la-croix.com/Debats/seule-approche-ethique-GPA-consiste-linterdire-labolir-2022-01-04-1201193098> (27.08.2023).

³⁹ Les expressions N + *éthique* enregistrées dans au moins une base de données terminologique sont au nombre de 51, y compris celles du domaine de la philosophie, de l'éthique et de la morale (10 termes). En nous concentrant sur la terminologie émergente ayant un impact direct sur les consommateurs, nous avons décidé de ne pas considérer, pour la vérification dans *Le Monde*, les termes de ce domaine, caractérisés, en général, par un haut degré de spécialité.

French Web 2020 (frTenTen20), 40 expressions N + *éthique*⁴⁰ ont été utilisées, correspondant environ à 22 % des syntagmes retenus : nous pouvons en conclure que, dans une certaine mesure, la terminologisation de ces expressions est réellement envisageable⁴¹.

Analysant les combinaisons N + *éthique* dans les différents domaines, nous avons remarqué une pluralité des désignations, typique d'un premier stade de l'implantation des néologismes (Bonadonna 2020, 172–173). Des concepts identiques sont désignés par plusieurs dénominations, telles que *souffrance éthique* (262 occurrences) et *malaise éthique* (43 occurrences) appartenant au domaine du travail et de l'emploi : ces expressions, absentes des bases de données terminologiques consultées, sont utilisées pour exprimer l'idée d'une souffrance engendrée par la contradiction entre les valeurs d'une personne et les tâches qu'elle est tenue d'effectuer dans le cadre de son travail. À la différence de *malaise éthique*, *souffrance éthique* désigne un concept précis de la psychodynamique du travail⁴². Cependant, dans les textes rédigés par des non-experts, les deux expressions semblent interchangeable. Un autre exemple du même domaine est celui de *climat éthique* (93 occurrences) et *environnement éthique* (61 occurrences) : enregistrés dans une ressource terminologique – *Termium Plus* – sans aucune définition, les deux termes sont utilisés dans des contextes très similaires pour désigner un environnement de travail caractérisé par le respect des principes de comportement éthique.

Observant l'emploi de ces expressions dans le discours, nous avons remarqué que souvent, leur contenu conceptuel n'est pas encore stabilisé ; cela se traduit, entre autres, par la diffusion de plusieurs définitions, qui mettent en évidence des propriétés différentes du concept : dans le domaine commercial,

⁴⁰ Ces candidats néologismes appartiennent principalement aux domaines de la gestion (16 expressions, ex. : *leadership éthique*, *conseil éthique*, *avis éthique*), de la mode (6 expressions, ex. : *textile éthique*, *marque éthique*, *or éthique*), du commerce (5 expressions, ex. : *achat éthique*, *cosmétique éthique*, *commerce éthique*) et de la production agroalimentaire et de l'alimentation (5 expressions, ex. : *alimentation éthique*, *élevage éthique*, *chocolat éthique*), suivi par ceux du travail et de l'emploi (2 expressions, ex. : *souffrance éthique*, *recrutement éthique*), du bâtiment (1 expression, *architecture éthique*), de la politique (1 expression, *politique éthique*), de la finance (1 expression, *finance éthique*), de l'informatique (1 expression, *hacking éthique*), de la santé (1 expression, *espace éthique*) et du sport (1 expression, *prime éthique*).

⁴¹ Consultant *Néoveille*, une plateforme permettant de repérer des néologismes à partir des données disponibles sur le web, nous n'avons pas trouvé de combinaisons N + *éthique* (<https://tal.lipn.univ-paris13.fr/neoveille/html/login.php?langsearch=fr&limites=10#>; 29.01.2024). Toutefois, ces dernières années, le logiciel a identifié trois adjectifs néologiques avec *éthique* : *éco-éthique* (2018) / *écologico-éthique* (2019) ou bien 'relatif à l'éthique dans le domaine de l'environnement' (Bachelart 2009) et *algoréthique* (2021) 'concernant le développement éthique de l'intelligence artificielle' (<https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2023-01/pape-algoethique-intelligence-artificielle-appel-de-rome.html>; 29.01.2024).

⁴² Pour plus d'informations, nous renvoyons à Rolo (2017).

par exemple, les concepts « éthiques » devraient se distinguer, avant tout, par le respect des valeurs sociales dans le contexte du travail ou de la production. Pourtant, il y a aussi des définitions qui délimitent ces concepts en citant plusieurs aspects – notamment ceux liés à la protection de l’environnement – sans précisant leur hiérarchie :

PRODUIT ETHIQUE. Produit qui, pour les consommateurs à la recherche de sens, correspond à la tendance à la citoyenneté (produit respectueux de l’environnement, label de bonne conduite envers les pays en développement, article fabriqué dans des conditions de travail correctes, tee-shirt pour aider à sauver les animaux, etc.)⁴³.

Les expressions N + *éthique* – notamment celles qui ne sont pas très diffusées – sont présentées souvent dans les textes entre guillemets ; ceux-ci sont utilisés aussi pour mettre en évidence qu’il s’agit d’une dénomination nouvelle, introduite par une personne concrète :

Le directeur du marketing, Robert Marshall, appelle ces relations avec les fabricants des « partenariats éthiques », dans un monde où des partenaires potentiels peuvent parfois manquer d’éthique quant à la qualité de leurs produits ou aux prix auxquels ils les vendent (*frTenTen20*).

Pour ce qui est de l’origine de ces expressions, plusieurs se sont répandues à partir de leur emploi dans le nom propre d’une entité : par exemple, *sûreté éthique* a été utilisée dans le livre *La sûreté éthique. Du concept à l’audit opérationnel* de Joras et Igalens (2010), *TIC éthique* est à l’origine le nom d’une émission radio⁴⁴ et *bœuf éthique* celui d’une entreprise et d’un label certifiant que les bovins ont été traités de manière respectueuse⁴⁵. Enfin, cette terminologie émergente se caractérise aussi par la présence de la polysémie : nous avons noté, entre autres, *café éthique 1* (44 occurrences) désignant un ‘débat sur les questions éthiques’ sur le modèle des *cafés philosophiques*

Une fois par mois se tient un café éthique avec des chercheurs, des techniciens et des personnels administratifs, pour les sensibiliser à la problématique de la modification du vivant (*frTenTen20*).

⁴³ <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8375870/produit-ethique> (27.08.2023).

⁴⁴ <https://www.radioalto.info/t-i-c-ethique/> (27.08.2023).

⁴⁵ <https://www.labecedaire.fr/2021/03/09/bourgogne-franche-comte-le-boeuf-ethique-nouveau-label-dabattage/> (27.08.2023).

et *café éthique 2* (22 occurrences) ayant le sens ‘café produit en respectant les droits humains et du travail’

Liqueur de café Rocket Café. Qu’est-ce que c’est ? Une liqueur à base de café éthique brésilien 100% grand cru arabica fabriquée artisanalement à Lausanne (*frTenTen20*).

Conclusion

Actuellement, les consommateurs sont de plus en plus sensibles aux aspects éthiques concernant les produits et les services qu’ils achètent. C’est pour cette raison que dans la commercialisation, les entrepreneurs responsables tendent à utiliser fréquemment l’adjectif « éthique », censé distinguer leurs produits ou services de ceux provenant de la concurrence non-éthique.

En nous concentrant sur les syntagmes qui ont le statut de terme aussi bien que sur ceux qui pourraient l’acquérir dans le futur, nous avons analysé le sens d’« éthique », en considérant ses six sens, déterminés par Létourneau (2005), tout en mettant en lumière l’influence du domaine de spécialité. Pour chaque domaine considéré, le Tableau 2 résume une combinaison spécifique des sens d’« éthique » de Létourneau (2005) aussi bien que les sens des concepts de base, à partir desquels ceux d’« éthique » des autres syntagmes N + *éthique* du domaine sont en général dérivés.

Tableau 2. Les sens d’ « éthique » dans différents domaines de spécialité

domaine	sens d’ « éthique » de Létourneau (2005)	concept de base
gestion	comportementaliste, moral, régulateur, expert	<i>entreprise éthique</i> , ‘entreprise gérée en tenant compte de ses collaborateurs, de l’environnement et de la communauté locale’
commerce	comportementaliste, moral	<i>commerce éthique</i> , ‘commerce organisé avec une préoccupation majeure pour le respect des droits du travail et de la personne’
mode	comportementaliste, moral	<i>mode éthique</i> , ‘mode caractérisée par la conscience sociale de sa production et le respect des principes du commerce équitable’

TOUT EST « ÉTHIQUE » ... MAIS C'EST UNE ÉTHIQUE À ÉTIQUETER ?

domaine	sens d'« éthique » de Létourneau (2005)	concept de base
agroalimentaire et alimentation	moral	<i>élevage éthique</i> , 'élevage effectué de manière respectueuse de l'animal'
finance	financier	<i>placement éthique</i> , 'placement sélectionné en tenant compte de la rentabilité financière et des valeurs sociales et morales'
travail et emploi	comportementaliste, moral, expert	<i>recrutement éthique</i> , 'recrutement effectué en respectant les principes de l'entreprise éthique'
informatique	moral	<i>pirate éthique</i> , 'pirate ayant une bonne intention'
communication	comportementaliste, moral	<i>information éthique</i> , 'information fournie en respectant les normes standards'

Dans les domaines de spécialités retenus, l'adjectif « éthique » acquiert des sens spécifiques, surtout en fonction des acteurs impliqués (ex. producteurs, consommateurs, employés) et de la sphère de leur impact (ex. environnement, animaux, société) :

- dans l'agroalimentaire, « éthique » exprime, très souvent, que le concept concerné prend en considération le bien-être animal ;
- dans le domaine du commerce, le sens d'« éthique » dépend largement du type de produit, généralement, il met en évidence que les fabricants ou les fournisseurs des services garantissent le respect des droits humains et du travail.

Il est frappant de constater que certains concepts désignés par un syntagme N + *éthique*, avant tout ceux du domaine de la communication, ne sont définis que par le respect des normes standards du domaine : *presse éthique*, par exemple, désigne, en principe, une presse qui fournit des informations fiables et complètes. Nous avons repéré également des cas de syntagmes/ termes, dans lesquels « éthique » ne concerne pas le respect des normes éthiques (ex. *médicament éthique*, 'médicament délivré sur prescription médicale') et certaines expressions où l'emploi de l'adjectif « éthique » est devenu une source de polémiques.

Cette sorte de terminologie « éthique » étant actuellement assez instable, l'emploi d'« éthique » peut souvent donner lieu à des incompréhensions, soit pour ce qui est de la nature du comportement éthique qui est communiqué, soit à cause de l'exploitation de cette étiquette pour les besoins de marketing, sans

tenir réellement compte des aspects éthiques. Ainsi, il est fondamental de se poser la question de savoir si « éthique » dans une dénomination donnée désigne véritablement une approche qui respecte les règles de bonne conduite. Considérant que, dans certains cas, l'adjectif pourrait servir également pour atténuer la réalité de certaines pratiques controversées, il est important d'observer cette terminologie émergente pour la définir avec précision, en vue de la protection des citoyens et consommateurs.

Le sens de l'adjectif « éthique » dépendant en grande partie du domaine de spécialité et de la typologie des acteurs impliqués dans la communication, il sera intéressant de poursuivre l'analyse de ses emplois considérant le rôle des personnes qui y ont recours et incluant d'autres domaines, tels que l'intelligence artificielle.

BIBLIOGRAPHIE

- Adamo, Giovanni et Valeria Della Valle. 2017. *Che cos'è un neologismo*. Roma : Carocci.
- Bachelart, Dominique. 2009. "Anthropologie du sensible : apport de l'éthique de la sollicitude à l'égard du monde « non-humain »". *Éducation relative à l'environnement* 8 : <http://journals.openedition.org/ere/2123> (29.01.2024).
- Belzile, Mélanie. 2016. "Définitions du concept d'éthique : Regards croisés de stagiaires, d'enseignants associés et de superviseurs universitaires". *Revue canadienne des jeunes chercheuses et chercheurs en éducation* 7, no. 1: 30–37. <https://journalhosting.ualgary.ca/index.php/cjnse/article/view/30704> (27.08.2023).
- Boily, Frédéric. 2012. "Le Canada au miroir de l'Alberta". *Études canadiennes / Canadian Studies* 73 : 9–23. <https://journals.openedition.org/eccs/284> (27.08.2023).
- Bonadonna, Maria Francesca. 2020. "La création néologique concernant les cryptomonnaies : de bitcoin à crypto-actif". In *Nouveaux horizons pour la néologie du français. Hommage à Jean-François Sablayrolles*, édité par Giovanni Tallarico, John Humbley, Christine Jacquet-Pfau, 165–178. Limoges : Lambert-Lucas.
- Burger-Helmchen, Thierry et Sophie Raedersdorf. 2018. *Pro en Management. 70 outils et 16 plans d'action métier*. Paris : Vuibert.
- Comité consultatif national d'éthique. 2018. *États généraux de la bioéthique. Rapport de synthèse*. Les Ulis : EDP Sciences. https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/184000352.pdf (07.09.2023).
- Conseil du statut de la femme. 2023. *Grossesses pour autrui : état de la situation au Québec*. <https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Etude-Grossesses-pour-autrui.pdf> (07.09.2023).
- Cortès, Colette. 2004. "Terminologie et syntaxe de la classifiante". *Cahiers du CIEL* : 135–161. <https://docplayer.fr/130662370-Cahier-du-c-i-e-l-colette-cortes-ed.html> (27.08.2023).

- Humbley, John. 2018. *La néologie terminologique*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Joras, Michel et Jacques Igalens. 2010. *La sûreté éthique. Du concept à l'audit opérationnel*. Caen : Éditions Management et Société.
- Joras, Michel. 2011. "Éthique et crises. Genèse d'une économie de la conformité éthique ?". *Humanisme et entreprise* 301, no. 1 : 49–60. <https://www.cairn.info/revue-humanisme-et-entreprise-2011-1-page-49.htm?contenu=article> (27.08.2023).
- Joyeau, Anne et Philippe Robert-Demontrond. 2005. "Du commerce équitable au commerce éthique : principes et enjeux d'une extension des règles de justice sociale". *Communication et organisation* 26 : 56–67. <https://journals.openedition.org/communicationorganisation/3273?lang=en> (27.08.2023).
- Létourneau, Alain. 2005. "Les significations majeures du mot « éthique » dans les journaux québécois". *Communication* 24, no. 1 : <http://journals.openedition.org/communication/3305> (27.08.2023).
- Levant, Ezra. 2010. *Ethical Oil: The Case for Canada's Oil Sands*. Toronto : McClelland & Stewart.
- Merchant, Jennifer. 2012. "Une gestation pour autrui éthique est possible". *Travail, genre et sociétés* 28, no. 2 : 183–189. <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2012-2-page-183.htm> (07.09.2023).
- Refalo, Alain. 2011. "Qu'entend-on par désobéissance éthique ?". *Alternatives non-violentes* 160 : https://www.alternatives-non-violentes.org/Revue/Numeros/160_Desobeir_par_ethique_professionnelle/Quentend-On_par_desobeissance_ethique#_ftn1 (27.08.2023).
- Rolo, Duarte. 2017. "Histoire et actualité du concept de souffrance éthique". *Travailler* 37, no. 1 : 253–281. <https://www.cairn.info/revue-travailler-2017-1-page-253.htm> (27.08.2023).
- Segalen, Martine. 2017. "Pourquoi la gestation pour autrui dite « éthique » ne peut être". *Travail, genre et sociétés* 38, no. 2 : 53–73. <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2017-2-page-53.htm> (07.09.2023).
- Sutour, Simon et Jean-Louis Lorrain. 2013. *L'éthique : une problématique européenne* [Rapport d'information n. 67 fait au nom de la commission des affaires européennes sur la prise en compte des questions éthiques à l'échelon européen]. Sénat. <https://www.senat.fr/rap/r13-067/r13-067.html> (27.08.2023).
- Weissman, Élisabeth. 2010. *La désobéissance éthique. Enquête sur la résistance dans les services publics*. Paris : Stock.

